

# ASSOCIATIONS

## DEMANDE DE SUBVENTION(S)

### Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10  
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur [https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_15059.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do)

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input checked="" type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....  
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.) .....
- Conseil régional**.....  
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....  
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....  
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

# 1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Sigle de l'association :            Site web:

1.2 Numéro Siret: 340774017 00016

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en prefecture:  
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Avenue de Gaulle

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : BASTIEN

Prénom : Joëlle

Fonction : Présidente

Code postal : 08200

Commune : SEDAN

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel: Courriel : centrelac@centrelac.info

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : LEMOINE

Prénom : Bruno

Fonction : Directeur

Téléphone : 03 24 27 08 08

Courriel : lelaclemoine@free.fr

## 2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?  oui  non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?  oui  non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?  oui  non

## 3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (*indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle*)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales non  oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

## 4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	30
Nombre de volontaires	1
Nombre total de salariés	22
dont nombre d'emplois aidés	15
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	19.67
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	819

## 5. Budget de l'association

Année 20.... ou exercice du ..... au .....

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

<sup>1</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>2</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

<sup>3</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

## 6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 08 - CA Charleville-Mézières/Sedan

Hors contrat de la ville

### Intitulé :

Création d'un spectacle « événement » comme vecteur de cohésion des habitants.

### Objectifs

Depuis quelques années de très nombreuses familles s'investissent en participant à des ateliers artistiques hebdomadaires. Lors des réunions de bilan avec les participants, nous avons enregistré une forte demande pour renouveler les différents ateliers artistiques hebdomadaires. En 2019, le centre veut poursuivre les actions de ces dernières années pour répondre à l'engouement et aux demandes des familles. D'autres partenaires se sont joints à la démarche (la médiathèque de Sedan, la société d'histoire, la MJC Calonne...). La mise en place d'ateliers d'éducation artistique et culturelle permettra un égal accès de toutes les générations à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés. Les différents projets artistiques menés avec succès ces dernières années grâce à la Politique de la Ville ont contribué à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme. La création artistique sera utilisée avec efficacité pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés relatifs à l'image des quartiers. Certains habitants fréquentent dorénavant la MJC et la médiathèque de Sedan. Dans les ateliers artistiques hebdomadaires ouverts sur toute l'année 2018, les habitants ont exprimé le souhait de participer à un projet artistique collectif et intergénérationnel. Ce projet a été coconstruit par le centre Le Lac sur la base du bilan réalisé avec les participants de l'action sur les années 2015-2016-2017-2018 mais aussi par les habitants, Elus, salariés Afin de renforcer le lien social qui est une des missions du centre social Le Lac, la culture sera utilisée comme instrument de cohésion sociale dans une dynamique partenariale à inventer tout au long du projet.

Objectifs généraux :

Développer l'éducation artistique et culturelle et les enseignements artistiques à destination des enfants, des jeunes, des familles.

Favoriser l'expression des habitants, notamment à travers des actions culturelles.

Faire vivre les valeurs de la République à travers le développement d'un projet artistique d'envergure ne pouvant se développer que dans le cadre de mutualisations formalisées afin de lutter contre la fracture artistique et culturelle qui touche particulièrement les familles résidant sur les trois quartiers prioritaires de la ville de Sedan.

Concourir à tisser un lien social fondé sur une culture et des valeurs communes : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, refus de toutes les discriminations, lutte contre le racisme...

Objectifs opérationnels du projet :

Utiliser des ateliers d'éducation artistique et culturelle au bénéfice des enfants et de leurs parents qui habitent la ZUS du Lac, du centre ancien pour créer un spectacle « évènement ». Il sera unique et transversal, fruit du partenariat entre chaque animateur, bénévole, professionnel du spectacle et des différents secteurs du centre social Le Lac. Ensemble, ils feront appel à l'initiative des familles. Des ateliers artistiques hebdomadaires seront ouverts sur toute l'année 2019 (théâtre, danse, chant, vidéo, photo, échasses, confections de costumes et de décors, ateliers d'écriture, etc.). Ils permettront la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de la création. Lieux privilégiés du partenariat avec l'environnement culturel du centre Le Lac, ils permettront aux familles de découvrir la diversité et la complémentarité des expressions artistiques par une approche à la fois pratique et critique. Les parents seront impliqués dans les projets artistiques et culturels de leurs enfants. Les ateliers privilégieront la rencontre entre plusieurs arts, car chacun a une spécificité pédagogique. Leur point commun sera d'être ouvert à des partenaires culturels qui viendront apporter leurs compétences aux côtés des parents dans le cadre d'un projet. Cette action permettra de renforcer l'accompagnement à la parentalité.

### **Description**

Un spectacle « évènement » sera créé et joué par une centaine d'habitants des quartiers prioritaires de la ville de Sedan encadrés par la compagnie La Birba.

Cette production permettra de lutter efficacement contre les préjugés et les représentations négatives des acteurs économiques, sociaux et institutionnels.

#### 1) Ateliers d'écritures

Les ateliers d'écriture s'adresseront aux enfants, aux adolescents, aux adultes et aux seniors.

Ces activités auront divers objectifs selon le public :

Soutenir l'apprentissage de la langue française

Enrichir (ou maintenir) son vocabulaire.

Développer sa créativité, son aisance aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

Mieux communiquer, prendre confiance en soi.

Participer à une œuvre commune.

Mieux se connaître soi-même...

Réaffirmer et faire partager la laïcité

Auprès des enfants et des adolescents, ces ateliers serviront aussi de support lors d'Accompagnement à la Scolarité. Pour les adultes, ils permettent l'acquisition ou la stimulation du vocabulaire. Quant aux personnes âgées, les ateliers seront à adapter aux capacités de chacun afin de stimuler leur mémoire, de maintenir leur lexique. Pour tous, ils donnent la possibilité de s'exprimer, de passer de bons moments ensemble. Pour porter leurs fruits, ces ateliers se dérouleront sur plusieurs séances, tout au long de l'année et de manière régulière.

Ils permettront de remettre le public au cœur de l'action et de lutter contre l'isolement.

#### 2) Ateliers théâtre

La pédagogie par le théâtre permettra de traiter une multitude de compétences-clefs qui correspondent également à un besoin et une demande des usagers : apprendre à oser, apprendre à écouter, apprendre à travailler en équipe et aller de l'avant, s'adapter à toutes les situations...

La formation théâtre se révèle être un outil pédagogique particulièrement pertinent pour impliquer et stimuler les participants dans leur apprentissage et leur développement personnel. Lors des séances, l'animateur travaillera sur différentes techniques d'expression et transmettra des outils concrets et utiles pour des publics intergénérationnels : améliorer sa communication orale, apprendre à communiquer autrement que par les mots (gestes), prendre conscience de l'importance de l'écoute dans une équipe, améliorer les relations interpersonnelles, communiquer ses sentiments Il veillera à la mixité sociale sur les quartiers et prendra en compte les caractéristiques multi-ethniques des habitants.

Les points forts de la pédagogie par le théâtre :

Une approche en parfaite complémentarité avec des outils de formations traditionnels.

Le comportemental est au cœur du travail avec le théâtre.

Une approche originale et participative qui privilégie les exercices pratiques et les mises en situation.

Une approche idéale pour développer les réflexes et les comportements indispensables à une bonne relation : relation client, relation managériale, relation fournisseur.

Une approche décalée qui valorise les participants, augmente leur implication et permet de jouer sur la reconnaissance.

Une formation animée par un acteur professionnel à l'issue de laquelle les participants seront capables de jouer « juste ».

Mettre en scène son entretien.

Trouver sa bonne voix.

Se créer un personnage.

Changer de « personnage » selon le type d'interlocuteurs.

Développer sa spontanéité.

Exemples de thèmes abordés par la pédagogie du théâtre :

La prise de parole en public.

La gestion du stress.

Les relations interpersonnelles.

L'écoute active.

### 3) Ateliers couture pour la réalisation des costumes

Guider les premiers pas d'un débutant en couture.

Savoir expliquer les techniques de base.

Gérer le rythme d'apprentissage en fonction du niveau de chaque usager.

Leur permettre d'apprendre les bases techniques de la couture tout en confectionnant un ouvrage personnalisé qu'ils pourront rapporter à la maison.

Au cours de l'atelier, les participants seront maîtres de leur réalisation en coopération avec le metteur en scène. Ils choisiront les costumes qu'ils veulent réaliser et adaptés à leur niveau (un accessoire de déco, un sac, un bijou, ou un vêtement). Ils sélectionneront les tissus, y reporteront leur patron puis découperont les pièces de tissu. Ils assembleront ensuite tous les morceaux à la main ou avec la machine à coudre mise à leur disposition. Puis ils termineront leur ouvrage en le décorant selon leurs goûts et en soignant les finitions.

Les machines à coudre, le petit matériel et toutes les fournitures sont mis à disposition des enfants. Ces ateliers « couture » sont proposés sous forme d'ateliers hebdomadaires et pendant les vacances scolaires avec différentes tranches d'âges et des ateliers duo parent/enfant.

### 4) Atelier décors

Menuiseries, peintures, moulage, etc.

**Bénéficiaires** : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : Tous âges

Sexe : Mixte

**Territoire :**

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville :

SEDAN

Le Lac - Centre Ancien

Torcy Cités

Torcy Centre

**Moyens matériels et humains** (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)l'action/projet		
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?  oui  non  
Si oui, combien (en ETPT) : 0

**Date ou période de réalisation** : du (le) 07/01/2019 au 31/12/2019

**Evaluation : indicateurs proposes au regard des objectifs ci-dessus**

Résultats attendus :

Favoriser une incitation à la découverte ou à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistiques locaux, départementaux...

Créer des voies de rencontre entre des acteurs socioéducatifs, centre social Le Lac et leur environnement artistique et culturel.

Indicateurs :

Présence des parents et des enfants dans les actions.

Implication et motivation des familles.

Implication des partenaires.

Nombres d'actions à l'initiative des familles

Moyens de collecte des données pour renseigner les indicateurs :

Tableau de bord (participation, motivation...),

Feuilles de présence des participants,

Suivis de l'échéancier,

Réunions d'équipe,

Comptes rendus des actions,

Suivi du budget,

Évaluation des écarts,

Fiche de satisfaction des publics, des partenaires, des intervenants.

<sup>4</sup> Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

## 7. Budget<sup>5</sup> du projet

Année 2019

CHARGES	RESSOURCES
<b>60 - Achats 20 000,00 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services 0,00 €</b>
Prestations de services..... 20 000,00 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services..... 0,00 €
Achats matières et fournitures..... 0,00 €	
Autres fournitures..... 0,00 €	<b>73 - Dotations et produits de tarification 0,00 €</b>
<b>61 - Service extérieurs 0,00 €</b>	Dotations et produits de tarification.. 0,00 €
Locations..... 0,00 €	
Entretien et réparation..... 0,00 €	<b>74 - Subventions d'exploitation 20 942,00 €</b>
Assurance..... 0,00 €	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités..... 10 000,00 €
Documentation..... 0,00 €	<b>POLITIQUE-VILLE-08-ARDENNES 10 000,00 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs 0,00 €</b>	Conseil-s Régional(aux)..... 0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires.... 0,00 €	Conseil-s Départemental (aux)..... 0,00 €
Publicité, publication..... 0,00 €	Communautés de communes ou d'agglomérations.....
Déplacements, Missions..... 0,00 €	10 000,00 €
Services bancaires, autres..... 0,00 €	<b>08-ARDENNE METROPOLE 10 000,00 €</b>
<b>63 - Impôts et taxes 0,00 €</b>	Commune(s)..... 942,00 €
Impôts et taxes sur rémunération.... 0,00 €	<b>SEDAN (08200) 942,00 €</b>
Autres impôts et taxes..... 0,00 €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)..... 0,00 €
<b>64 - Charges de personnel 0,00 €</b>	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.) 0,00 €
Rémunération des personnels..... 0,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)....
Charges sociales..... 0,00 €	0,00 €
Autres charges de personnel..... 0,00 €	Aides privées (fondation)..... 0,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante 1 563,00 €</b>	Autres établissements publics..... 0,00 €
Autres charges de gestion courante. 1 563,00 €	
<b>66 - Charges financières 0,00 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante 621,00 €</b>
Charges financières..... 0,00 €	756.Cotisations..... 0,00 €
	758.Dons manuels - Mécénat..... 0,00 €



<u>67 - Charges exceptionnelles 0,00 €</u> Charges exceptionnelles ..... 0,00 €	750. Autres produits de gestion courante ..... 621,00 €
<u>68 - Dotation aux amortissements 0,00 €</u> Dotation aux amortissements ..... 0,00 €	<u>76 - Produits financiers 0,00 €</u> Produits financiers ..... 0,00 €
<u>69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés 0,00 €</u> Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés .. 0,00 €	<u>77 - Produits exceptionnels 0,00 €</u> Produits exceptionnels ..... 0,00 €
<u>Charges indirectes 0,00 €</u> Charges fixes de fonctionnement .... 0,00 € Frais financiers ..... 0,00 € Autres charges indirectes ..... 0,00 € Exédent prévisionnel (bénéfice) ..... 0,00 €	<u>78 - Reprises sur amortissements et provisions 0,00 €</u> Reprises sur amortissements et provisions ..... 0,00 €
<u>86 - Emplois des contributions volontaires en nature 0,00 €</u> 860 - Secours en nature ..... 0,00 € 861 - Mise à disposition gratuite de biens et services ..... 0,00 € 862 - Prestations ..... 0,00 € 864 - Personnel bénévole ..... 0,00 €	<u>79 - Transfert de charges 0,00 €</u> Transfert de charges ..... 0,00 €
	<u>Ressources propres affectés au projet 0,00 €</u> Insuffisance prévisionnel (déficit) .... 0,00 €
	<u>87 - Contributions volontaires en nature 0,00 €</u> 870 - Bénévolat ..... 0,00 € 871 - Prestations en nature ..... 0,00 € 875 - Dons en nature ..... 0,00 €
<b>Total des Charges</b> ..... <b>21 563,00 €</b>	<b>Total des ressources</b> ..... <b>21 563,00 €</b>

<sup>5</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>6</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

<sup>7</sup> Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

## 8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

**Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.**